

La construction neuve en Auvergne-Rhône-Alpes

4^{ème} trimestre 2019

La construction neuve de logements rebondit

Les autorisations de logements progressent sur l'année glissante actualisée en décembre 2019. Les mises en chantier dans le résidentiel demeurent stables. A l'inverse, les autorisations de locaux non résidentiels reculent, mais les surfaces commencées sont orientées à la hausse.

Les logements

Les autorisations de logements sont orientées à la hausse au quatrième trimestre 2019. En Auvergne-Rhône-Alpes, 65 230 logements font l'objet d'une décision favorable au cours de la dernière période annuelle glissante actualisée en décembre 2019, soit du premier trimestre 2019 au quatrième trimestre 2019. Selon cette estimation en date réelle, la hausse des autorisations est de 5 % par rapport à 2018. En France métropolitaine, elles baissent de 2,3 %.

En données annuelles glissantes, le nombre de logements autorisés progresse dans l'individuel pur et dans le collectif mais recule dans l'individuel groupé.

Cette évolution régionale masque de grandes disparités départementales, les autorisations sont en très forte augmentation dans le Cantal, l'Isère, le

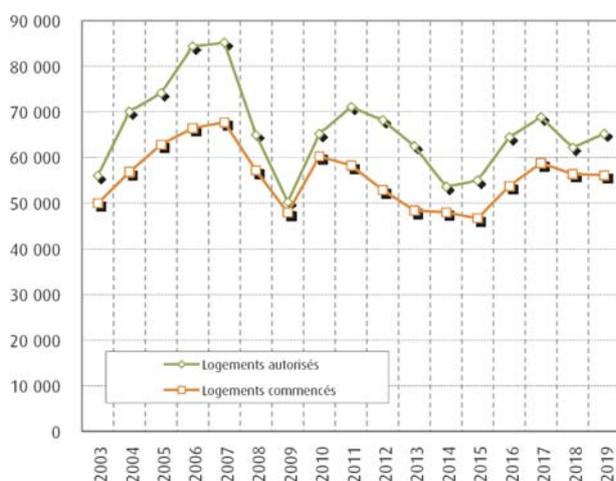
Puy-de-Dôme et le Rhône. Elles sont en recul en Savoie et Haute-Savoie et décrochent dans l'Ain.

Les mises en chantier de logements sont stables avec 56 110 mises en chantier de logements au cours de la dernière année glissante. En France métropolitaine, les mises en chantier ont diminué en 2019 avec 410 300 logements commencés, soit 4 100 de moins (- 1,0 %) qu'en 2018.

Le nombre de logements mis en chantier décroche fortement dans l'agglomération de Lyon (- 20 %), la Haute-Loire (- 16 %) ou encore la Drôme (- 10 %). Les départements du Rhône (+10 %), de l'Allier (+7 %), de la Haute-Savoie (+8 %) et de la Savoie (+6 %) sont restés dynamiques. Les départements de la Loire, de l'Ardèche et du Cantal demeurent stables.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les mises en chantier dans le domaine de l'habitat collectif sont en recul de 2 %, alors qu'elles sont stables dans l'individuel groupé et progressent de 2 % dans l'individuel pur.

La construction neuve de logements

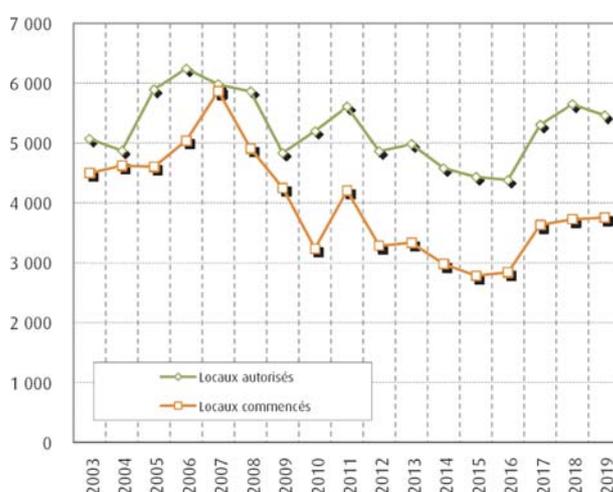


Source : SDES-DREAL, Sit@del2

En nombre de logements, estimation date réelle

Données annuelles glissantes Auvergne-Rhône-Alpes actualisées 4^{ème} trimestre 2019

La construction neuve de locaux

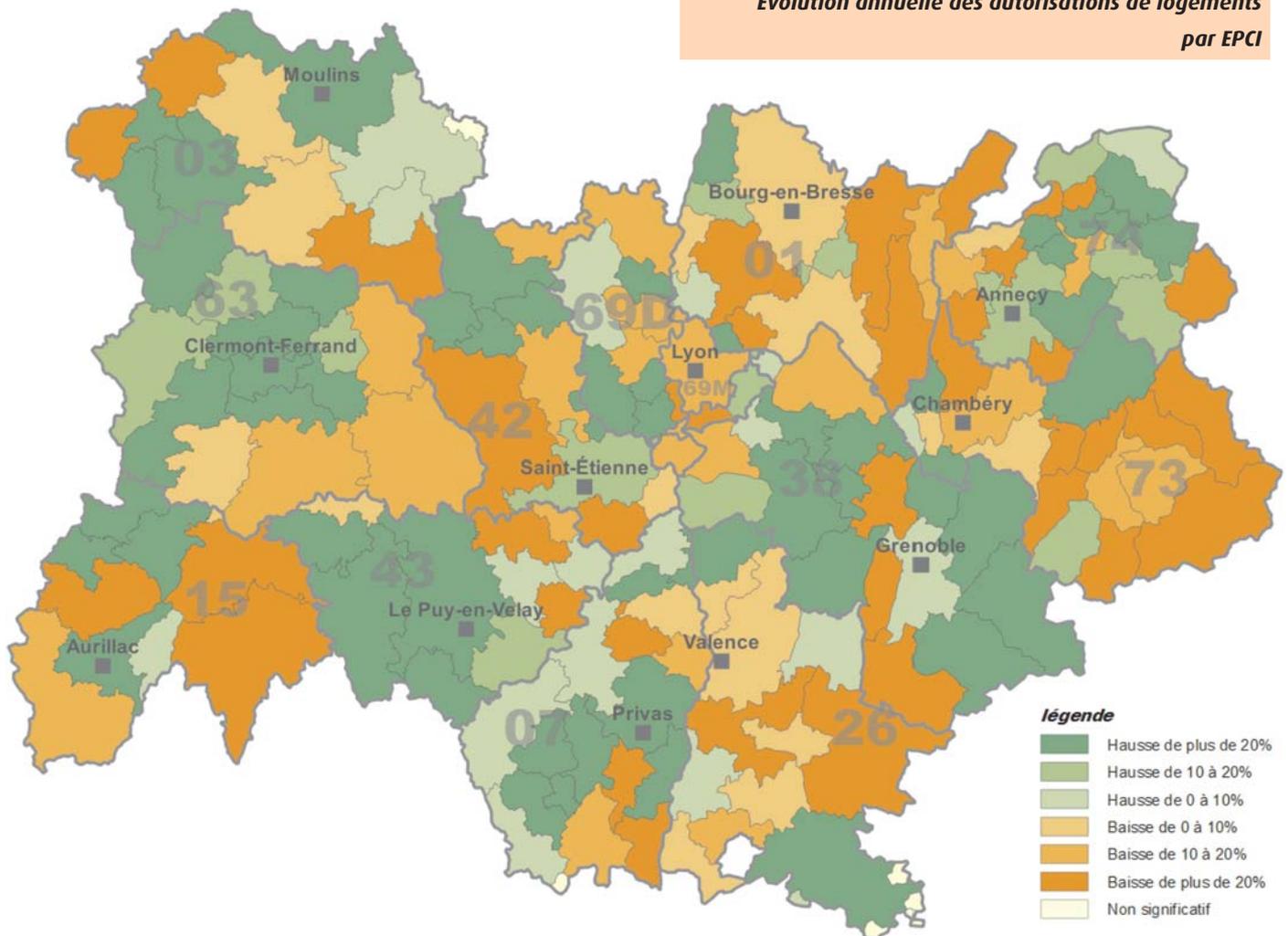


Source : SDES-DREAL, Sit@del2

En milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Données annuelles glissantes Auvergne-Rhône-Alpes actualisées 4^{ème} trimestre 2019

Evolution annuelle des autorisations de logements par EPCI



légende

- Hausse de plus de 20%
- Hausse de 10 à 20%
- Hausse de 0 à 10%
- Baisse de 0 à 10%
- Baisse de 10 à 20%
- Baisse de plus de 20%
- Non significatif

Les locaux

Si les autorisations de logements sont orientées à la hausse, une tendance baissière affecte les locaux non résidentiels. En date de prise en compte, 5,5 millions de m² de plancher ont été enregistrés comme autorisés au cours de la dernière année glissante, soit une diminution de 3 %. La région est la seule à enregistrer un recul. Ainsi, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur progresse de 9 %, l'Occitanie de 8 % et la Bourgogne-Franche-Comté de 20 %.

Dans la région, la baisse affecte presque tous les types de locaux, principalement ceux du service public (-18 %) et de l'hébergement hôtelier (- 22 %). Seuls les locaux relevant du commerce (+14 %) et des entrepôts (+12 %) sont orientés à la hausse. Les surfaces autorisées de locaux non résidentiels progressent dans l'Allier (+23 %) et l'Ain (+20 %).

Si les autorisations reculent, les mises en chantier de locaux non résidentiels progressent quant à elles faiblement. La surface totale enregistrée comme mise en chantier au cours de la dernière année glissante augmente en effet de 1 % pour dépasser les 3,7 millions de m². Dans l'ensemble du pays, les mises en chantier progressent de 7 %. En année glissante, les augmentations les plus fortes concernent les surfaces destinées au commerce (+33 %).

Les surfaces commencées connaissent une augmentation particulièrement sensible dans les départements de l'Ain, du Cantal, du Rhône et de la Drôme. Elles décrochent dans la Savoie, la Loire, l'Isère et la métropole de Lyon.

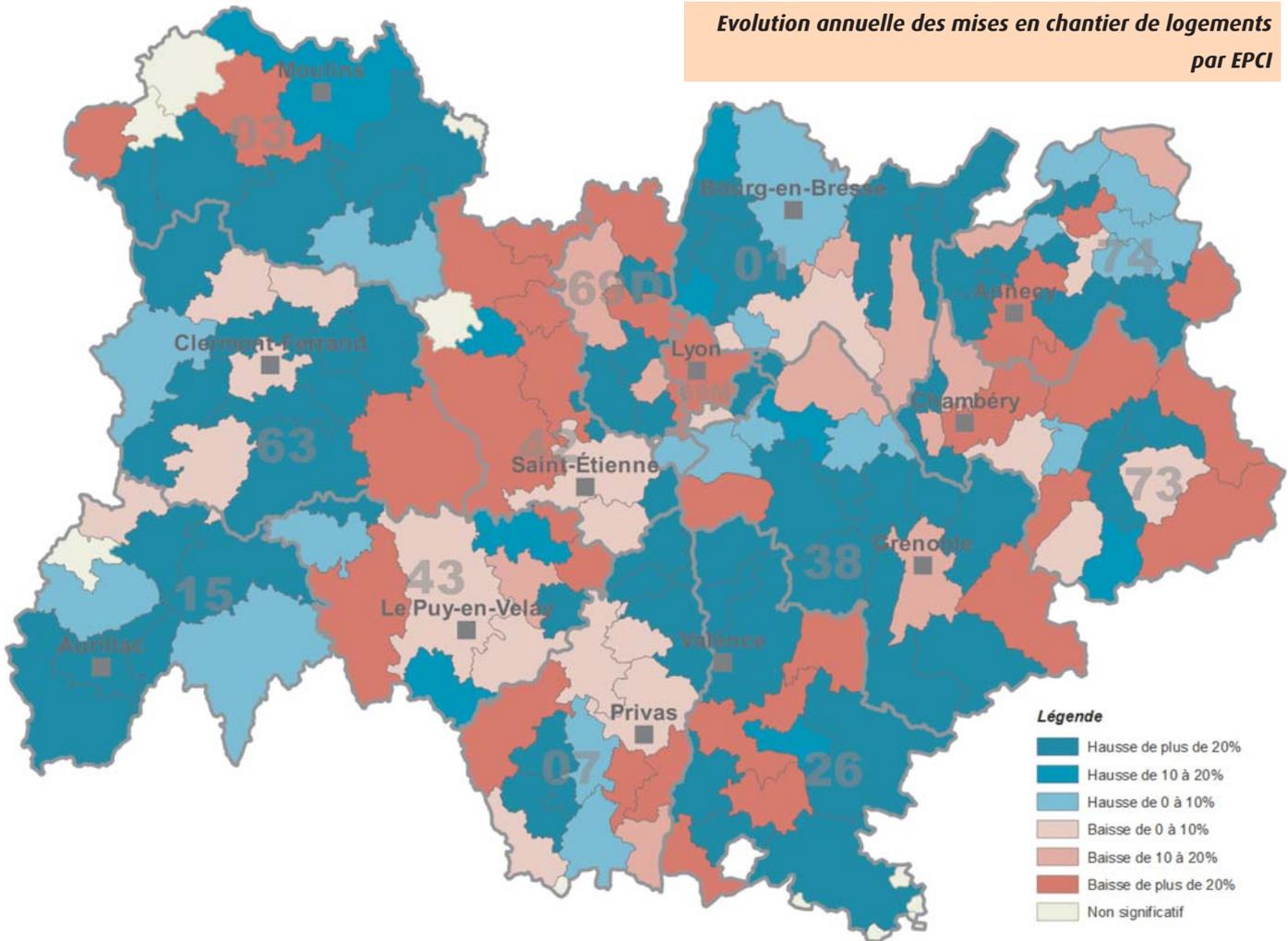
Source : SDES-DREAL, Sit@del2
Fond IGN BDCARTO, EPCI 2019
Données annuelles glissantes actualisées
4^{ème} trimestre 2019 Auvergne-Rhône-Alpes
En % en date de prise en compte

La construction neuve de logements selon le type

		trim 2019 T4	évol/ 2018 T4	an 2019 T4	évol/ 2018 T4
Log. AUTO.	Auvergne-Rhône-Alpes	18 780	18%	65 230	5%
	individuels purs	4 710	17%	18 910	10%
	individuels groupés	1 700	3%	6 520	-2%
	collectifs et résidence	12 370	21%	39 810	4%
Log. COM.	Auvergne-Rhône-Alpes	17 810	9%	56 110	0%
	individuels purs	4 170	8%	16 430	2%
	individuels groupés	1 680	8%	5 690	0%
	collectifs et résidence	11 960	9%	33 980	-2%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en nombre de logements, estimation date réelle

Evolution annuelle des mises en chantier de logements par EPCI



Légende

- Hausse de plus de 20%
- Hausse de 10 à 20%
- Hausse de 0 à 10%
- Baisse de 0 à 10%
- Baisse de 10 à 20%
- Baisse de plus de 20%
- Non significatif

La construction neuve de locaux selon le type

	trim 2019 T4	évol/ 2018 T4	an 2019 T4	évol/ 2018 T4
Locaux AUTORISÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	1 561	8%	5 463	-3%
Héberg. hôtelier	59	-41%	218	-22%
Bureaux	277	39%	886	-1%
Commerce	215	72%	606	14%
Artisanat	98	-8%	343	-4%
Industrie	221	3%	645	-5%
Exploit. agr. et for.	230	10%	945	-7%
Entrepôt	194	-32%	1 034	12%
Service public	268	30%	784	-18%
Locaux COMMENCÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	885	-17%	3 756	1%
Héberg. hôtelier	12	-73%	163	3%
Bureaux	106	-50%	573	-13%
Commerce	111	102%	424	33%
Artisanat	40	-32%	209	17%
Industrie	144	-5%	456	-1%
Exploit. agr. et for.	131	-26%	707	5%
Entrepôt	179	14%	627	20%
Service public	162	-22%	597	-21%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
Fond IGN BDCARTO, EPCI 2019
Données annuelles glissantes actualisées
4^{ème} trimestre 2019 Auvergne-Rhône-Alpes
En % en date de prise en compte

Pour en savoir plus

Données régionales DREAL sous :

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

rubrique : Développement Durable et Données > Connaissance, observation, statistiques > Logement & Construction

- Cahier statistique n°52, avril 2020, La construction neuve en Auvergne-Rhône-Alpes, 4^{ème} trimestre 2019

- Bases de données territoriales

Données nationales SDES sous :

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>

rubrique : Logement -> Les logements neufs

- St@tInfo n°254, janvier 2020, Construction de logements : Résultats à fin décembre 2019 (France entière)

- St@tInfo n°253, janvier 2020, Construction de locaux : Résultats à fin décembre 2019 (France entière)

La construction neuve de logements par département

	trim	évol/	an	évol/
	2019 T4	2018 T4	2019 T4	2018 T4
Logements AUTORISÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	18 780	18%	65 230	5%
Ain	1 220	16%	4 460	-21%
Allier	190	-13%	920	6%
Ardèche	560	3%	2 120	2%
Cantal	120	17%	560	31%
Drôme	1 070	36%	3 570	2%
Isère	3 400	18%	11 730	22%
Loire	900	-2%	3 530	7%
Haute-Loire	160	2%	840	-3%
Puy-de-Dôme	1 000	-20%	5 390	21%
Rhône	930	-12%	4 170	27%
Métropole de Lyon	3 700	88%	8 860	11%
Savoie	1 690	16%	5 590	-9%
Haute-Savoie	3 840	9%	13 490	-3%
Logements COMMENCÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	17 810	9%	56 110	0%
Ain	1 240	-14%	4 820	-5%
Allier	210	3%	750	7%
Ardèche	510	3%	1 860	1%
Cantal	150	46%	470	2%
Drôme	1 020	-3%	2 940	-10%
Isère	3 100	61%	9 350	8%
Loire	870	6%	2 670	1%
Haute-Loire	180	-19%	750	-16%
Puy-de-Dôme	1 430	6%	4 270	5%
Rhône	1 090	37%	3 330	10%
Métropole de Lyon	2 540	-13%	7 750	-20%
Savoie	1 500	21%	5 030	6%
Haute-Savoie	3 970	6%	12 130	8%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en nombre de logements, estimation date réelle

La construction neuve de locaux par département

	trim	évol/	an	évol/
	2019 T4	2018 T4	2019 T4	2018 T4
Locaux AUTORISÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	1 561	8%	5 463	-3%
Ain	133	-2%	558	20%
Allier	45	54%	170	23%
Ardèche	33	-31%	171	-11%
Cantal	45	107%	198	3%
Drôme	166	29%	492	-12%
Isère	226	59%	725	10%
Loire	178	70%	602	9%
Haute-Loire	47	-22%	191	-15%
Puy-de-Dôme	89	13%	329	-1%
Rhône	102	-29%	491	6%
Métropole de Lyon	255	5%	720	-25%
Savoie	94	-36%	354	-11%
Haute-Savoie	148	-10%	461	-9%
Locaux COMMENCÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	885	-17%	3 756	1%
Ain	106	45%	312	20%
Allier	24	-28%	105	1%
Ardèche	21	-27%	138	13%
Cantal	30	-20%	229	50%
Drôme	86	-3%	476	43%
Isère	141	41%	434	-14%
Loire	72	62%	245	-22%
Haute-Loire	43	-12%	154	11%
Puy-de-Dôme	87	-23%	240	-9%
Rhône	70	-7%	261	23%
Métropole de Lyon	108	-52%	631	-14%
Savoie	38	-68%	214	-28%
Haute-Savoie	61	-26%	315	11%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Note explicative

Les chiffres publiés dans ce document sont issus de la base de données Sit@del2, qui s'appuie sur les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier (permis commencés), transmises par les directions départementales des territoires (DDT) et par les centres instructeurs des collectivités locales au service de l'observation et des statistiques (SDES) du ministère en charge de l'Environnement.

Directement obtenues par compilation des informations déposées par les pétitionnaires, les séries en "dates réelles" rattachent l'autorisation ou la mise en chantier à la période où elles se sont effectivement produites, alors que les séries en "dates de prise en compte", comptabilisent les événements au moment de leur enregistrement dans Sit@del2. Constituées par modélisation, les "estimations date réelle" intègrent des informations échappant au circuit de collecte proprement dit tout en rattachant tout événement à sa date de mise en œuvre. Les "estimations date réelle" sont provisoires, l'historique est recalculé tous les mois. Le descriptif de la méthode "estimation date réelle" est disponible sur www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr, rubrique : Logement -> Les logements neufs -> La base de données Sitadel2 : méthodologie.

Depuis début 2015, le chiffre de référence pour les autorisations et les mises en chantier de logements est celui des "estimations date réelle" au niveau des départements (dans leur configuration antérieure à la loi du 27 janvier 2014), les régions et la France. Le suivi de la construction de logements en infradépartemental et de la totalité de la construction de locaux non résidentiels reste réalisé en "date de prise en compte" pour le suivi conjoncturel, et en "date réelle" pour les séries longues.

DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes

Service :
Connaissance, Information,
Développement Durable,
Autorité Environnementale,

Adresse postale :
69453 LYON CEDEX 06
Téléphone : 04 26 28 60 00

Courriel :
cos.cid@dae.dreal-ara
@developpement-durable.gouv.fr

Directeur de publication :
Eric TANAYS

Rédaction :
Christophe RAFRAF

Réalisation :
Grégory BLANC
Bernard TRANCHAND

www.auvergne-rhone-alpes.
developpement-durable.gouv.fr

Imprimé par DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes.
63033 Clermont-Ferrand

ISSN 2493-5808
Avril 2020

© DREAL 2020